



Echelle : 1/5 000e et 1/2 000e  
Approbation en date du 15 octobre 2018

L'Atelier d'Ys  
21 rue du Tréfle  
35500 La Macrez  
02.99.66.87.81

- ZONES URBAINES**
- Ub (Centre historique)
  - Ua (Espaces pavillonnaires)
  - U (Zone d'activités)

- ZONE D'URBANISATION FUTURE**
- IAU (A vocation principale d'équipements et d'habitats)

- ZONES AGRICOLES**
- Aa (Espace agricole)
  - Ab (Espace agricole structuré)
  - Ah (STECAL à vocation principale d'habitats)
  - Al (STECAL à vocation principale économique)
  - Azh (zones humides)

- ZONES NATURELLES**
- Nh (Espace naturel)
  - Ni (STECAL à vocation d'équipements collectifs)
  - Nl (STECAL à vocation de loisirs)
  - Nzh (zones humides)

- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
- Marges de recul par rapport à l'axe de la voie
  - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Archéologie préventive

- DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE**
- Protection environnementale
  - Élément de paysage (L. 151-23 du CU) – Bosquets
  - Élément de paysage (L. 151-23 du CU) – Linières bocager
  - Élément de paysage (L. 151-23 du CU) – Zones humides remarquables
  - Protection architecturale
  - Changement de destination d'un bâtiment agricole (L. 151-11 du CU)
  - Élément de paysage (L. 151-19 du CU) – Constructions

- SERVICES PARTICULIERS**
- Préservation du commerce
  - Locaux en rez-de-chaussée d'ensembles ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L. 151-16 du CU)
  - Chemins doux
  - Emplacements réservés
  - Installation d'intérêt général voire ou équipement (L. 151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Élargissement de voirie	COMMUNE	340 m <sup>2</sup>
2	Réalisation d'une aire de stationnement	COMMUNE	7 000 m <sup>2</sup>
3	Réalisation d'un accès	COMMUNE	84 m <sup>2</sup>
4	Extension du cimetière	COMMUNE	1 615 m <sup>2</sup>

